



COMMUNE DE CABRIÈS

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

ORDRE DU JOUR

Une convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AVRIL 2026.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE.

DÉLIBÉRATIONS INSCRITES

ADMINISTRATION GENERALE

1. Elections sénatoriales - Désignation des délégués de la commune et élection de leurs suppléants pour le collège des grands électeurs

RESSOURCES HUMAINES

2. Recueil de l'avis des représentants de la collectivité et fixation du nombre de représentants titulaires de personnel et de la collectivité auprès du comité social territorial

FINANCES

3. Fixation des taux d'imposition pour 2026 – Délibération rectificative

QUESTIONS ORALES